



Covid-19 Recommandations CNPCV, FFD et Alliance du Cœur pour les patients atteints de pathologies cardio-vasculaires

Vous êtes suivi par un cardiologue ou vous avez une maladie cardiaque : les cardiologues sont disponibles et à votre écoute. Ils ont pris toutes les précautions pour vous éviter toute contamination avec le coronavirus, lors de votre consultation et la réalisation d'exams complémentaires à l'hôpital, à la clinique ou au cabinet : ECG, échocardiographies, écho-doppler des vaisseaux, ... Ils peuvent aussi réaliser si possible une téléconsultation pour éviter les déplacements.

Conditions de prises de RDV : il est préférable d'appeler directement le cardiologue ou son secrétariat afin de préciser votre situation

Merci d'informer le secrétariat si vous avez des symptômes suspects (fièvre, toux, etc.), si vous avez été infecté par le coronavirus ou si vous avez été en contact avec une personne atteinte.

Quelle est votre situation ?

1. Tout va bien, vous devez avoir votre bilan de suivi habituel.

Vous pouvez attendre le déconfinement ou appeler le cardiologue afin de convenir d'un rendez-vous.

2. Vous avez un problème de traitement ou une question à poser.

Vous pouvez demander une consultation avec votre cardiologue, par vidéo ou par téléphone.

3. Vous ne vous sentez pas très bien et craignez un problème de santé.

Appelez le cardiologue qui décidera de la meilleure prise en charge : soit téléconsultation soit consultation classique.

4. Vous avez des signes qui vous alertent : douleur à la poitrine, malaise ou perte de connaissance, palpitations, essoufflement inhabituel, début de paralysie ou gêne à la parole ... Appelez le 15 sans tarder.

5. Votre médecin traitant vous a demandé de voir un cardiologue.

Appelez le cardiologue qui décidera de la meilleure prise en charge : soit téléconsultation soit consultation classique.

6. Vous avez un RDV programmé.

Appelez le cardiologue qui décidera de la meilleure prise en charge : soit téléconsultation soit consultation classique maintenant ou plus tard.

7. Vous sortez d'une hospitalisation.

Le compte rendu d'hospitalisation vous a été remis à la sortie, sinon, réclamez-le. Appelez votre cardiologue qui décidera de la date du prochain contact et de meilleure prise en charge : soit téléconsultation soit consultation classique.

Vous avez une pathologie cardio-vasculaire, respectez les gestes barrières, ne pas arriver en avance à votre rendez-vous

Vous avez une pathologie cardio-vasculaire, soyez vigilants !

Appelez en cas de doute votre cardiologue plutôt que de prendre le risque de négliger ou de minimiser un signe qui peut être une alerte et annoncer peut-être un risque

Dr Jean-Pierre Binon, président
CNPCV

Pr Ariel Cohen président SFC

Dr Marc Villaceque, président SNC

Dr JF Thebaut, vice-
président FFD

Dr Serge Cohen, président CNCF

Dr Franck Albert président CNCH

Mr Philippe Thebault, président
Alliance Cœur